

L'an dernier, on a versé \$10,600,000 aux artistes de la radio et de la télévision. Il faut s'en féliciter, je le répète, car nos artistes et nos gens de talent ont ainsi l'occasion de se faire valoir. Cependant, cette somme de \$10,600,000 n'embrasse pas les dépenses au titre des annonceurs, des producteurs, des rédacteurs d'émissions, des décors, des journalistes, des monteurs de films, des preneurs de vues, des commentateurs.

Le rapport indique les émissions sous diverses rubriques, par exemple: le théâtre, l'opéra, les émissions de variétés, et ainsi de suite. Je me demande si l'on a là toutes les émissions que souhaitent les gens. Il me semble qu'on devrait affecter une grande partie des fonds que nous dépensons actuellement à plus d'émissions de première valeur.

Une page et demie du rapport est consacrée aux sondages de l'écoute. Or cette page et demie de sondages de l'écoute ne donne absolument aucun renseignement sur le résultat des enquêtes faites dans le grand public des auditeurs. J'ignore si *Tabloid* plaît à un grand nombre; j'ignore si *Scope* ou *Folio* sont populaires, et je me demande si, oui ou non, les abonnés sont assidus à ces émissions de Radio-Canada, surtout dans les régions où les émissions américaines nous font concurrence ou encore où les stations privées offrent un choix d'émissions simultanées. Nous ne pouvons contraindre le public à capter des émissions qui ne lui plaisent pas. Nous ne pouvons dire aux gens: "Voilà une excellente émission; ne la manquez pas!" Un peu de cette publicité, passe encore, mais il ne faut pas en abuser.

Aujourd'hui, Radio-Canada est une vaste société, qui compte 5,000 employés. Le rapport nous dit que, l'an dernier, le personnel de Radio-Canada a augmenté à 1,000. Or cette immense société exploite un monopole dans nos grandes villes. Si nous laissons à l'initiative privée ses coudées franches, je crois qu'elle ferait ses propres frais et saurait en même temps donner au public des émissions à son goût. Notre pays s'est édifié grâce à la libre entreprise. Quiconque possède son propre foyer et sa propre voiture est un libre entrepreneur.

La Société Radio-Canada est-elle exploitée comme une entreprise privée? Pas que je sache. En voici un autre exemple. Je lis dans le rapport que 80 réalisateurs ont été dépêchés à Niagara-Falls l'an dernier pour téléviser des reportages sur le jamboree scout tenu à cet endroit. Quatre-vingts réalisateurs, commentateurs et techniciens ont été envoyés à Niagara-Falls pour assurer le compte rendu du jamboree scout! Le rapport dit aussi qu'on a consacré plusieurs mois à l'élaboration des reportages de la conférence. Je n'amoindris en rien l'importance de ce

rassemblement, mais, à mon avis, il me paraît quelque peu extraordinaire que la Société y ait dépêché tant de monde. Le rapport dit aussi que nous avons envoyé des conseillers techniques auprès des postes privés pour enseigner au personnel de ces derniers le fonctionnement de la télévision et la façon de résoudre les problèmes d'ordre technique. Pourquoi ces postes privés n'envoient-ils pas leur techniciens à Radio-Canada? Pourquoi devons-nous envoyer nos techniciens dans les postes privés au frais des contribuables?

Et maintenant, voyons le chapitre des actualités. Je sais fort bien que les émissions de bulletins de nouvelles attirent un vaste auditoire. Je trouverais bien naturel que certaines gens à l'écoute soient portés à croire qu'un service de nouvelles appartenant à l'État fasse preuve de partialité en faveur du gouvernement; mais j'ai constaté, personnellement du moins, que c'est le contraire qui se produit. La Société Radio-Canada, avec raison peut-être, cherche tellement à ne pas être soupçonnée de favoriser le gouvernement qu'elle s'applique à favoriser les critiques de l'opposition.

Elle ne présente même qu'une partie du tableau. Mes collègues le savent, l'émission "Les affaires de l'État" est divisée comme il suit: sur dix périodes, quatre sont réservées au parti libéral, trois au parti conservateur, deux aux cécédistes et une aux créditistes. Ainsi les partis de l'opposition ont six occasions de critiquer le Gouvernement, tandis que celui-ci ne s'adresse à la population que quatre fois. Nous avons ici une forte majorité. Un bon nombre d'entre nous aimeraient paraître aux émissions télédiffusées afin d'y exprimer leur point de vue. Or, nous, les 170 députés, n'avons que quatre chances sur dix, tandis que les cent membres de l'opposition en ont six pour exposer leurs idées aux Canadiens.

Dans ce cas également, monsieur le président, j'ai suivi avec grand intérêt les reportages radiophoniques qu'a donnés Radio-Canada du débat sur le pipe-line. Il est à propos, je crois, que j'appelle votre attention sur ce qui s'est effectivement passé afin de fournir un exemple de la façon dont Radio-Canada diffuse les nouvelles à sa station de Toronto. Si je ne m'abuse, la station de Toronto dessert Ottawa, et une partie de ses bulletins de nouvelles est transmise jusqu'à Montréal. En écoutant cette émission, je me suis rendu compte qu'une bonne partie était reproduite par des stations de télévision et de radio par tout le Canada. Je vais donner un exemple, tiré du service des nouvelles de Radio-Canada pendant le débat sur le pipe-line à la Chambre des communes. Bien que ces émissions soient présentées au public à titre de nouvelles reçues par le